



159

DC2

Projet de réfection du barrage en enrochement et des
digues de l'aménagement des Rapides-des-Quinze

AUD6211-02-019

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Ville-Marie, le 7 décembre 2001

Par télécopieur
(418) 643-9474
Nombre de pages : 8

- Angliers
- Béarn
- Belleterre
- Duhamel-Ouest
- Fugèreville
- Guérin
- Kipawa
- Laforce
- Lantel (TNØ)
- Latulipe-et-Gaboury
- Laverlochère
- Lorrainville
- Malfet
- Nédélec
- Notre-Dame-du-Nord
- Rémigny
- St-Bruno-de-Gulgues
- St-Édouard-de-Fabre
- St-Eugène-de-Gulgues
- Temiscaming
- Ville-Marie

À : Madame Renée Pollquin
Coordonnatrice du secrétariat
BAPE

De : Denis Clermont

Concernant les travailleurs de la construction.

Bonjour,

Tel que convenu lors de notre conversation téléphonique du 6 décembre 2001, voici une lettre datée du 28 novembre 2001 adressée à Génivar concernant la «formation» des travailleurs de la construction.

Nous vous confirmons, aux sujets des attentes exprimées envers le ministère du Travail, la CCQ et/ou la RBQ, que notre démarche à ces niveaux n'a malheureusement pas progressé depuis ce temps.

Nous demeurons disponibles pour tous renseignements supplémentaires.

Nous vous prions de recevoir l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Denis Clermont

D.C.

(vm)

p.j.

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes
C.P. 548
Ville-Marie (Québec) J0Z 3W0

Téléphone : (819) 629-2829
Télécopieur : (819) 629-3472
Courriel : mrc.temiscamingue@sympatico.ca



DÉVELOPPEMENT LOCAL

- Angliers
- Béarn
- Belleterra
- Duhamel-Ouest
- Fugèreville
- Guérin
- Kipawa
- Laforce
- Lanlé (TNO)
- Latulipe-et-Gaboury
- Laverlochère
- Lorrainville
- Moffet
- Nédélec
- Notre-Dame-du-Nord
- Rémygny
- St-Bruno-de-Guilgus
- St-Édouard-de-Fabre
- St-Eugène-de-Guilgus
- Témiscaming
- Ville-Marie

Ville-Marie, le 28 novembre 2001

Par télécopieur
(514) 340-1337
Nombre de pages : 7

**À : Monsieur Éric McNeil, ingénieur M. Sc. A.
Directeur de projet
Hydroénergie et Aménagements hydrauliques
Groupe Conseil Génivar**

De : Denis Clermont

Objet : Travailleurs de la construction.

Bonjour Monsieur McNeil,

Tel que mentionné lors de notre rencontre du 22 novembre dernier, la disponibilité des travailleurs de la construction constitue une importante préoccupation dans la réalisation des projets, dont «La Régionale d'Angliers». Nous vous avons transmis le 23 novembre dernier, une liasse de documents sur le Témiscamingue. Nous tenons à revenir sur la problématique des travailleurs de la construction.

Comme vous le savez, l'industrie de la construction est très réglementée.

Plusieurs projets sont sur la table à court, moyen et long terme pour la MRC de Témiscamingue.

.../2

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes
C.P. 548
Ville-Marie (Québec) J0Z 3W0

Téléphone : (819) 629-2829
Télécopieur : (819) 629-3472
Courriel : mrc.temiscamingue@sympatico.ca

**TABLEAU CONCERNANT LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT
DANS LA MRCT (à titre indicatif)**

- ⇒ Ced-Or à Béarn (100 M\$) 2000-2003
- Usine de panneaux de cèdre à lamelles orientées
- ⇒ Hydro-Québec - Centrale hydroélectrique Tabaret à Laniel / Témiscaming (200 M\$) 2002-2006
- ⇒ Hydro-Québec - Centrale Rapides-Des-Quinze à Angliers – Guérin (80 M\$) 2000-2003
- Réfection de la centrale et de l'évacuateur de crue
- ⇒ Centrale La Régionale à Angliers (50 M\$) 2001-2004
- ⇒ Temlam à Ville-Marie (25 M\$) 2000-2003
- Ajout d'une 2^e ligne de production
- ⇒ Viande Abitamis - Abattoir à Fugèreville pour le bœuf, l'agneau et le porc (2,1 M\$) 2000-2002 *réalisé*
- ⇒ Scierie Béarn (6 M\$) 2000-2001
- ⇒ Tembec, usine de sulfite à Témiscaming (120 M\$) 2001-2002
- ⇒ Tembec, usine Temboard à Témiscaming (30 M\$) 2001-2002
- ⇒ Syltem à St-Édouard-de-Fabre (6 M\$) 2001-2003
- Usine de bois de plancher
- ⇒ Timber Train à Témiscaming (2 M\$) 2001-2002
- Prolongement du chemin de fer jusqu'à l'ancienne gare
- ⇒ Commonwealth Plywood à Belleterre (3 M\$) 2000-2001 *réalisé*
- ⇒ Commonwealth Plywood à Kipawa (10,5 M\$) 2000-2001 *réalisé*
- ⇒ Abattoir de Lorrainville 2001-2002 *réalisé*
- ⇒ Proscuitto (18 M\$) 2002-2003
- ⇒ Centre administratif à Eagle Village, Kipawa (1,2 M\$) 2000-2001 *réalisé*
- ⇒ MTQ - Réfection de la route 101 de St-Bruno-de-Guigues à Notre-Dame-du-Nord (2,4 M\$) *réalisé*
- ⇒ Médicago - Aliments pour animaux (15 M\$) – 20 emplois – 2005

Total : 671,2 millions \$

Pour accéder aux chantiers, les travailleurs doivent détenir une carte de compétences.

.../3

Monsieur Éric McNeil**- 3 -****Le 28 novembre 2001**

Il y aurait actuellement 394 travailleurs «qualifiés» au Témiscamingue, sur un total de 2 318 pour la région d'Abitibi-Témiscamingue.

Tableau concernant le nombre de travailleurs de la construction au Témiscamingue				
Témiscamingue	Métiers		Occupations	Total
	Compagnons	Apprentis		
1995	251		85	336
25 janvier 2000	278		56	334
21 juillet 2000	297		56	353
27 avril 2001	262	68	64	394
Sous région Rouyn-Noranda		1 579		
Région Abitibi-Témiscamingue (au 12 juillet 2000)		2 318		

Le Témiscamingue détiendrait environ 14 % des «métiers» d'Abitibi-Témiscamingue. Les principaux métiers où l'on dénombre le plus de détenteurs de certificats de compétences au Témiscamingue seraient les suivants :

- charpentier-menuisier : 102
- opérateur d'équipement lourd : 74
- électricien : 48
- opérateur de pelle mécanique : 26

Ces quatre (4) métiers à eux seuls regroupent près de 64 % de nos travailleurs de la construction.

Plusieurs métiers n'ont aucun détenteur de certificats de compétences, ou très peu :

- cimentier-applicateur : 0
- tuyauteur : 0
- couvreur : 1
- carreleur : 1

.../4

Monsieur Éric McNeil

- 4 -

Le 28 novembre 2001

CARTES DE COMPÉTENCES DANS LA MRC DE TÉMISCAMINGUE EN DATE DU 27 AVRIL 2001						
MÉTIERS	PRÉALABLE	NBRE D'HEURES REQUIS	EFFECTIFS DE LA MRCT		CODE	
			Compagnons	Apprentis		
M-1	Charpentier-menuisier	Secondaire 4	6 000	78	24	160
M-2	Poseur de systèmes intérieurs	Secondaire 3	8 000	1	1	380
M-3	Grutier	Secondaire 3	2 000	7	0	250
M-4	Opérateur de pelles mécaniques	Secondaire 3	2 000	22	4	340
M-5	Opérateur d'équipement lourd	Secondaire 3	2 000	63	11	320
M-6	Mécanicien de machineries lourdes	Secondaire 4	6 000	3	0	290
M-7	Monteur d'acier de structure	Secondaire 3	4 000	7	4	300
M-8	Chaudronnier	Secondaire 4	6 000	3	0	190
M-9	Serrurier de bâtiment	Secondaire 4	4 000	1	0	400
M-10	Ferrailleur	Secondaire 3	2 000	2	0	240
M-11	Ferblantier	Secondaire 4	6 000	2	0	230
M-12	Couvreur	Secondaire 3	2 000	0	1	210
M-13	Peintre Tireur de joints	Secondaire 3	6 000	4	1	350
				1	0	
M-14	Poseur de revêtements souples	Secondaire 3	2 000	2	1	390
M-15	Calorifugeur	Secondaire 3	6 000	0	0	130
M-16	Plâtrier	Secondaire 3	6 000	1	0	370
M-17	Cimentier-applicateur	Secondaire 3	4 000	0	0	200
M-18	Briqueteur-maçon	Secondaire 3	6 000	5	1	110
M-19	Carreleur	Secondaire 3	8 000	1	0	140
M-20	Mécanicien de chantier	Secondaire 4	6 000	9	2	280
M-21	Électricien	Secondaire 4	6 000 à 8 000	35	13	220
M-22	Tuyauteur Plombier Poseur d'appareils de chauffage	Secondaire 4	8 000	0	0	410
				11	3	
				4	2	
M-22.1	Mécanicien ou protection-incendie	Secondaire 3	8 000	0	0	416
M-22.2	Frigoriste	Secondaire 4	8 000	0	0	418
M-23	Mécanicien d'ascenseur	Secondaire 4	10 000	0	0	270
M-24	Monteur-mécanicien (vitrier)	Secondaire 4	6 000	0	0	310
Total				262	68	

Occupations	64
GRAND TOTAL	384

.../5

Monsieur Éric McNeil**- 5 -****Le 28 novembre 2001**

Le ministère du Travail et la CCQ ont réalisé en juillet 2000 une tournée des MRC de Pontiac et de Témiscamingue. La démarche s'est poursuivie, à date nous avons rencontré pour notre MRC, environ 250 travailleurs et soumises à la CCQ et à la RBQ environ 170 candidatures.

Nous avons rencontré les ministres du Travail à deux (2) reprises déjà, c'est-à-dire madame Diane Lemieux le 23 novembre 2000 et monsieur Jean Rochon le 2 novembre 2001.

Le bureau régional de la CCQ est situé à 492 km de Ville-Marie et à 644 km de Témiscaming, ce qui représente 6 à 8 heures de route aller-retour. Le Centre local d'emploi (CLE) n'a pas priorisé le secteur de la construction dans leur plan de formation.

Toutes les parties s'entendent sur la nécessité d'agir prioritairement au niveau de l'information et la formation des travailleurs de la construction. Depuis quelques mois, la CCQ et la RBQ se déplacent pour rencontrer les travailleurs et passer les examens. De mars 2001 à aujourd'hui, 23 travailleurs sur 35 ont passé leur examen de qualification à la CCQ, ce qui représente un taux de réussite de 66 %. Cet effort commun est très louable. Mais insuffisant! Actuellement, nous travaillons fort pour la reconnaissance de nos travailleurs qui ont de l'expérience. Nous allons poursuivre.

Selon nos besoins en main d'œuvre (voir liste des projets de développement dont celui de La Régionale d'Angliers), il apparaît urgent d'ajouter un deuxième (2^e) volet à notre action, c'est-à-dire un Programme Particulier de Formation des travailleurs de la construction du Témiscamingue (PPF).

Dans un premier temps, nous proposons d'évaluer les besoins de main d'œuvre par catégorie de métiers, avec chacun des promoteurs (ex. : La Régionale). La phase deux (2) constitue le recrutement dans le milieu. Finalement, les institutions d'enseignement (Commission scolaire) dispenseront les cours nécessaires. Nous demanderons au ministère du Travail de s'entendre avec ses partenaires pour en financer les coûts.

.../6

En plus d'agir au sujet de la formation, nous devons revenir à la charge concernant la révision des bassins de main d'œuvre, selon les territoires d'appartenance (MRC) et dans une perspective d'emploi local.

Le Témiscamingue est inclus dans la région (bassin) Abitibi-Témiscamingue. Ce point est important pour deux (2) raisons :

1. Dans certaines circonstances, l'ensemble du bassin, pour un métier bien entendu, doit être «vide» ou presque pour «entrer» un nouveau travailleur.
2. Lorsque le Témiscamingue, par exemple, «importe» un travailleur d'une autre MRC ou région (ex. : Rouyn-Noranda, Val d'Or, Amos, Montréal, etc.), des frais supplémentaires de déplacement et d'hébergement s'ajoutent au salaire d'environ 360 \$ / semaine. Pour un promoteur, il s'agit de coûts supplémentaires non négligeables.

Pour la compagnie Tembec, ces coûts supplémentaires ont totalisé 1,2 M\$ pour l'année 2000 et environ 2 M\$ estimé en 2001.

Dans toute cette démarche, la MRC de Témiscamingue tient toujours à préciser son objectif. Il ne s'agit pas d'élever des frontières! Nous demandons d'inclure dans les lois, les règlements, les conventions, les normes qui régissent la construction, une clause RURALITÉ! Nos travailleurs qui sont formés et/ou qualifiés doivent être admis et priorisés sur nos chantiers, après quoi les travailleurs de l'extérieur sont les bienvenus. Et vice versa!

<u>BASSIN DE MAIN D'ŒUVRE D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE</u>		
État comparatif des caractéristiques de la région et de la MRCT		
	Abitibi-Témiscamingue	MRC de Témiscamingue
Superficie	64 878 km ²	19 267 km ²
Population	151 866	18 348 (12%)
Municipalités	90	20
Population des principales villes de la région.		
• Amos (Abitibi)	13 862	
• La Sarre (Abitibi-Ouest)	8 346	
• Rouyn-Noranda	30 990	
• Val d'Or (Vallée de l'Or)	24 719	
• Témiscaming (Témiscamingue)		3 167
• Ville-Marie (Témiscamingue)		2 947

.../7

Pour la MRC de Témiscamingue, l'économie et l'emploi constituent des priorités. Nous ne sommes pas les seuls, comme le démontre la lettre de monsieur Daniel Chief, chef de Première Nation Timiskaming adressée le 19 novembre 2001 à monsieur André Caillé, président-directeur général d'Hydro-Québec. Le projet de réfection du barrage des Rapides-des-Quinze, étalé sur trois (3) ans, représente un investissement de 80 M\$ pour Hydro-Québec. Les algonquins réclament, entre autres, leur part d'emploi. À cet égard, leur problématique est identique à la nôtre. Bien entendu, notre proposition (Programme Particulier de Formation) inclut l'ensemble des travailleurs de notre MRC, autant les autochtones que les non autochtones.

D'autres revendications que nous maintenons auprès du ministère du Travail entre autres, pourraient peut-être vous intéresser :

- Exclusion des régions (clause ruralité) de l'entente de principe du 29 mai 2001 entre l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGQTQ) et la FTQ selon laquelle les entrepreneurs de grands travaux peuvent importer leurs propres travailleurs au détriment des travailleurs des régions;
- Maintien du statu quo par l'entremise d'une clause ruralité, concernant l'exclusion du décret de la construction, des travaux d'installation, de réparation et d'entretien de la machinerie servant à la production dans les usines du Québec.

Pour la MRC de Témiscamingue, ce genre d'activité est estimé à 15 M\$ par année.

Nous attendons vos commentaires.

Nous sommes disposés à définir ensemble des orientations qui nous permettront d'atteindre des objectifs communs dans la mise en œuvre du projet «La Régionale d'Angliers», dans le plus bref délai.

Nous vous prions de recevoir nos plus cordiales salutations.

Denis Beaudin

D.C.

(vm)

c.c. **Monsieur Philippe Barette**, préfet de la MRCT
Monsieur Paul Coulombe, maire d'Angliers